

LE BOULET

Groupement pour la protection du Vieux-Carouge

bulletin d'information

Notre site internet: www.leboulet.ch *Le Boulet est sur Facebook*

C.P. 1443 - 1227 Carouge — Mai 2017 n° 02/17 tirage 300 expl.

Messagerie: info@leboulet.ch

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

Urbanisme: boulimie ou réalité ?

Dans la vision d'un développement durable, le canton de Genève est tenu de préserver ses surfaces agricoles, et en particulier ses précieuses terres d'assolement.

Aujourd'hui avec l'ouverture de nos frontières à l'Europe et des flux migratoires qui ne semblent pas prêts de ralentir, notre Gouvernement a pris l'option de densifier les zones à bâtir existantes.

Résultat pour Carouge, une forte densification de plusieurs parties de son territoire en particulier dans les secteurs de l'Etoile, de la route de Saint-Julien, des Moraines-Fontenette et de Pinchat.

A cela s'ajoute la création de plusieurs quartiers nouveaux importants dans les Communes voisines, à Veyrier (Grands-Esserts), à Lancy (La Chapelle) et à Plan-les-Ouates générateurs de trafic pendulaire.

A Carouge même, la population devrait passer en 25 ans de 20'000 à 30'000 habitants, soit une hausse de 50%.

Comment ces populations nouvelles pourront-elles s'intégrer à notre vie sociale? Comment ces nouveaux habitants se déplaceront-ils? Quelle sera l'augmentation des lignes et des fréquences des transports publics qui traverseront Carouge de part en part, modifiant ainsi la quiétude et les rapports sociaux qui font le charme de nos quartiers et en particulier du Vieux-Carouge?

Quel résultat pour notre qualité de vie? Assurément un débat à ouvrir pour tous les Carougeois. Le Boulet va s'y employer.



Ci-dessus: déjà sur l'amorce du chemin de Pinchat, avec de nouvelles constructions, nombre de grues dominant l'horizon (photo prise en 2016).

Ci-dessous: suite à un concours lancé par l'Etat, le projet lauréat du bureau bâlois Diener& Diener sert aujourd'hui de référence pour le projet de « Forum Grosselin » qui prévoit déjà la construction prochaine de deux tours de 20 étages au chemin de la Marbrerie à proximité immédiate du Rondeau.



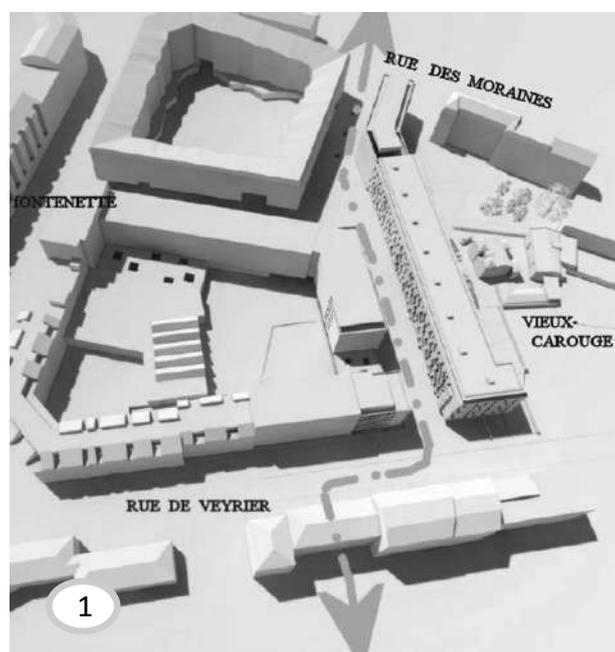
Mobilier urbain: quel choix?

Nous avons été auditionnés par la Commune à la fin du mois de février. A cette occasion, nous avons salué la volonté de revoir le catalogue actuel du mobilier urbain qui s'est répandu à travers Carouge dès 2010-2011. Ces choix faisaient suite à une charte adoptée lors de l'étude de réaménagement mur-à-mur dans le secteur du Vieux-Carouge. Lors de cette entrevue, nous avons remis une note comportant diverses recommandations en matière de mobilier urbain et de revêtements de sols.



Mobilité: des principes à la réalité

Le réaménagement du secteur compris entre les rues des Moraines, de la Fontenette et de la rue de Veyrier, secteur qui jouxte le Vieux-Carouge, et donc une zone patrimoniale sensible, a dans un premier temps fait l'objet d'une présentation publique au mois de janvier 2016. On prévoit d'augmenter dans le secteur Carouge Est la population de 2000 âmes et de créer 1400 emplois. La principale opération immobilière concerne la reconstruction de la cité Léopard (îlot visible sur le schéma du haut ci-contre (1)).



Le développement de ce secteur met toutefois bien en évidence les problèmes posés par la mobilité.

On distingue sur le schéma du haut (1) le cheminement de mobilité douce principal annoncé à travers toute la zone Est future de Carouge (voir flèches).

Ce cheminement figure sur l'image du bas à gauche (2), image qui a été présentée à la population carougeoise lors de l'annonce du schéma directeur (janvier 2016).

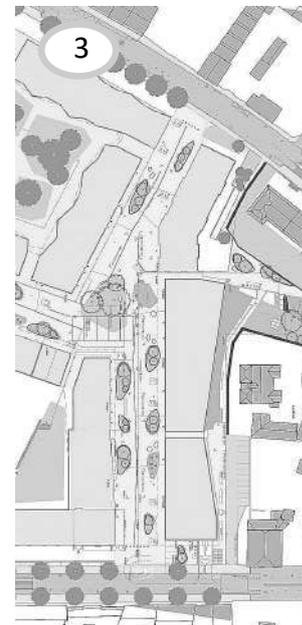
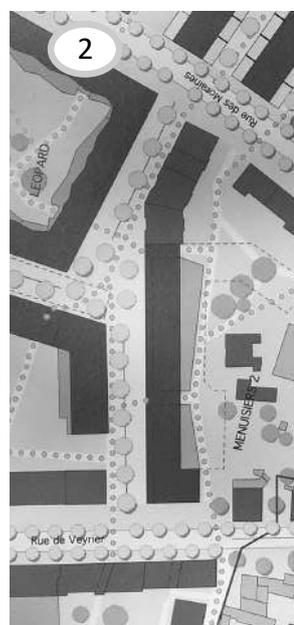
La nouvelle voirie créée dans ce groupe d'immeubles dont la construction a débuté portera le nom de rue des Menuisiers

On distingue sur ce document un pointillé avec un alignement de plantations d'arbres de haute futaie destinés à structurer la végétation du quartier.

Lors de l'adoption de la Charte d'aménagement de Carouge Est adoptée récemment par le Conseil municipal, c'est l'image du bas à droite (3) qui est apparue.

Avec un changement de paradigmes: A. – la végétation est basse et sur des bacs d'une hauteur de terre de 1.50 m. seulement pour les 4/5èmes de la nouvelle rue.

B.- on ne parle plus d'aménager une piste qui serait réservée à la mobilité douce, et il faudra donc zigzaguer entre ces bacs qui répondent à un aménagement classique entre des entrées d'immeubles. Pas cohérent.



Coups d'œil à travers

Carouge



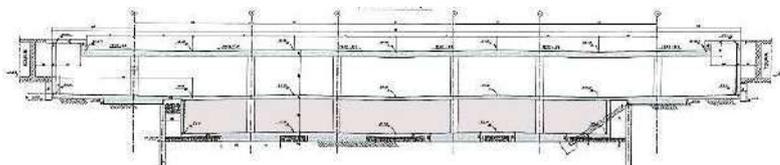
Stands du Boulet à la place du Marché

Les samedis matins 17 et 24 juin prochains, de 09 h 00 à 13 h 00, notre Association tiendra un stand d'information à la place du Marché. Venez nous rendre visite et nous faire part de vos attentes, remarques ou doléances éventuelles. Nous nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer.

Parkings des Tours et de Sardaigne

Ce printemps, la ville de Carouge a pris une décision importante en relation avec les parkings. Un crédit d'étude pour la démolition et la reconstruction du parking Vibert, la liaison souterraine des parkings Vibert et Sardaigne et leur mise en conformité a été voté. Ce projet planifié à l'horizon 2021 impactera la circulation dans le quartier des Tours et permettra de supprimer l'accès actuel du parking de la place de Sardaigne avec un accès unique aux deux parkings.

Sous le parking actuel des Tours serait créé un nouvel étage souterrain (selon le schéma ci-dessous).



Pont-Neuf:

Inauguré en grande pompe le samedi 13 mai, le pont de Carouge rénové mérite assurément de porter à nouveau son appellation de Pont Neuf. C'est suite à la vigoureuse intervention des Associations de sauvegarde, et en particulier du Boulet, que les Autorités des villes de Genève et de Carouge ont finalement renoncé à un élargissement de sa chaussée, ce qui l'aurait dénaturé. On attend désormais l'étude d'une passerelle pour mobilité douce à prévoir en aval.

Théâtre: votation référendaire

Suite au vote d'un crédit d'un montant de 24 millions de francs par le Conseil municipal le 21 février dernier, un référendum a été lancé. Sous réserve de la validation des signatures, un vote populaire devrait avoir lieu à ce sujet au cours du mois de septembre 2017.



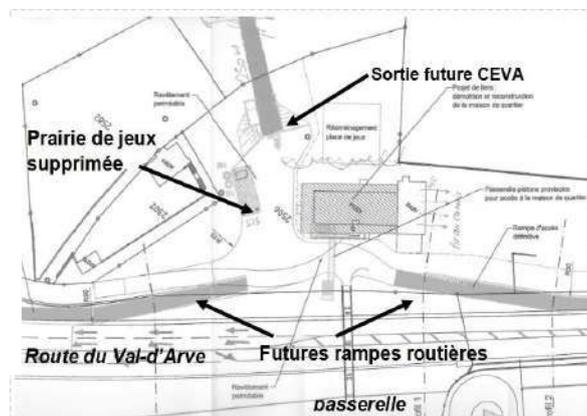
Quelle nature demain ?

La place réservée à la nature en ville reste une question cruciale en rapport avec la qualité de vie. Avec la perspective de devoir élargir les routes devenues trop étroites dans un contexte d'urbanisation, des abattages sans replantations ont déjà eu lieu sur les hauts de Pinchat dans la Commune de Veyrier. Afin de permettre aux habitants du futur quartier des Grands-Esserts de pouvoir accéder aux lignes de tram 12 et 18 au Rondeau, ainsi qu'à la halte CEVA du Bachel, une ligne de mégabus est prévue sur le chemin de Pinchat jusqu'au Rondeau. Nouveaux abattages en perspective. Ci-dessous, vues prises d'une rangée de chênes abattue en mars 2015.



En réponse à cette question lancinante de la place de la nature en ville, nos Autorités s'emploient lors de chaque opération immobilière (Grosselin, Tannerie, Tambourine...) d'annoncer la création de petits bacs potagers, présentés comme une reconquête urbaine!

De même pour le passage du CEVA au Val-d'Arve, (où le Bureau des autos devait être délogé au profit de verdure en 2020) ou encore pour le PAV - où le futur Grand parc prend des dimensions élastiques - et tout cela aux horizons reportés à 2030 ou 2050. Aux Moraines, un mandat va être confié à un paysagiste. Une mesure « placebo » au vu de la disparition d'une place de jeux et d'un écrin de verdure avec 17 arbres abattus, remplacés par deux rampes d'accès automobiles.



SOUTENEZ NOTRE ACTION:

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: info@leboulet.ch